

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/224/F/2020-2021 POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS, REACTIFS, ET EQUIPEMENTS MEDICAUX DESTINES A L'HOPITAL DE MPANDA

Date de publication : ..29 / 01 / 2021

Date d'ouverture des offres: 18 / 02 / 2021

L'HOPITAL GENERAL DE MPANDA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres (marché à commande), les soumissionnaires intéressés, à présenter leurs offres pour la fourniture de produits pharmaceutiques, petits matériels, réactifs, oxygène et équipements médicaux à l'hôpital Général de MPANDA selon les spécifications administratives et techniques contenues dans le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) (de marché à commande).

1. OBJET

Le marché est constitué de trois lots, dont deux lots condensés en 12 (douze) commandes réparties sur une période de 12 mois.

- les prix resteront fixes sur toute cette période pour les trois lots.

Lot 1 : Médicaments, les consommables médicaux, le matériel et le Scanner Réactifs et consommables de laboratoire.

Lot 2 : oxygène

Lot 3 : équipements médicaux

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un ou plusieurs lot, l'hôpital général de MPANDA considérera le soumissionnaire administrativement et techniquement conforme au DAO et ayant présenté l'offre financière le moins-disant par item pour le lot 1.

Néanmoins, **la commande concernera les produits non disponibles à la CAMEBU**

2. FINANCEMENT

Le marché est financé sur fonds propres de l'Hôpital Général de Mpanda.

3. TYPE DE MARCHÉ

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert (AOO) fractionné en 12 commandes tel que défini les articles 37 et 78 dans le Code des Marchés Publics. Nonobstant, si un article n'est pas consommé dans le même rythme que les autres ou pour toute autre raison jugée importante par l'acheteur, l'hôpital se réserve le droit de le rayer à tout moment sur la liste des commandes suivantes. La première commande sera passée automatiquement après l'attribution du marché.

L'acheteur peut varier en baisse ou en hausse la quantité à commander pour chaque article à l'intérieur d'un lot.

4. CONDITION DE PARTICIPATION

4. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à tous les soumissionnaires possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

5. CONSULTATION ET OBTENTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu et consulté tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15h30', Heure locale (GMT + 2) aux adresses ci-après:

- COMMUNE MPANDA
Mail; hopitalgeneralmpanda@gmail.com
Tél. (257) 31062053
(257) 61993433

Le DAO pourra être obtenu au secrétariat de direction de l'Hôpital du Général de MPANDA moyennant dépôt d'un bordereau de versement de **CENT MILLE FBU (100 000 FBU)** dont la moitié sur le compte N° 1123/152 ouvert à la BRB au nom **de l'Hôpital Général de MPANDA et l'autre moitié au compte N° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.**

6. GARANTIE (CAUTION) BANCAIRE DE SOUMMISSION

La garantie bancaire de soumission exigée, pour chaque lot repartie comme suit ; **deux millions sept cent mille francs burundais (2 700 000 frs) pour lot 1 ; quatre cent mille francs burundais (400 000frs) pour lot 2 et de huit cent mille francs burundais 800 000 pour lot 3.**

Cette garantie devra être délivrée par une banque agréée et établie suivant le modèle en Annexe III. Son absence est la cause du rejet.

7. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sous plis fermés sont placées dans deux enveloppes séparées et cachetées. Ces deux enveloppes sont ensuite placées dans une enveloppe extérieure et portant mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, PETITS MATERIELS, REACTIFS, OXYGENE et EQUIPEMENT MEDICAUX** » sont à présenter en langue française et établi en 6 exemplaires dont un (1) original et cinq (5) copies.

Les offres devront être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard le 1.8. / 02. / 2021 à 10h00

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. DELAI D'ENGAGEMENT ET DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui sont valables pendant une période de nonante (90) jours calendriers à compter de la date d'ouverture des offres pour toutes les commandes.

9. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 18/02/2021 à 10 heures précises. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

10. SEANCE D'OUVERTURE

Les offres seront ouvertes le 18/02/2021 à 10 heures 30 minutes précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent dans la salle des réunions de l'Hôpital Général de Mpanda en date et heure ci haut mentionnées. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marches publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture de des offres. il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

11. DELAIS ET LIEU D'EXECUTION

Le délai d'exécution est de 12 mois calendriers après signature du contrat par toutes les parties et la réception du premier bon de commande.

Les livraisons seront échelonnées selon le plan du maître d'ouvrage

Les fournitures seront réceptionnées par une commission de réception dans les magasins de l'Hôpital Général de MPANDA.

12. MONNAIE DE L'OFFRE

Tous les soumissionnaires doivent présenter leurs prix de l'offre en monnaie locale.

Les prix restent fixes (invariables) sur une période de 12 mois et s'entendent hors toutes taxes.

13. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification sont : La conformité de l'offre technique, l'offre la moins disant dont le soumissionnaire a été qualifié.

14. RECEPTION DES FOURNITURES

La Direction de l'Hôpital Général de MPANDA mettra en place une commission de réception qui sera chargée de la vérification de la conformité aux spécifications techniques des produits livrés.

Chaque réception sera sanctionnée par un procès-verbal détaillant le qualitatif et le quantitatif des fournitures. La DNCMP sera représentée à cette séance.

15 .RENSEIGNEMENTS

Toute demande de renseignement doit parvenir par écrit à la Direction de l'Hôpital Général de MPANDA au plus tard 10 jours avant la date d'ouverture des offres.

Fait à MPANDA, le 29/01/2021

**LE MEDECIN DIRECTEUR DE L'HOPITAL
GENERAL DE MPANDA**

Dr Aime Fabrice NYONKURU

